

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 17 octobre 2025****CONVOCATION**

Date : 10 octobre 2025

Affichée le : 10 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 32

Pouvoirs : 6

Absent : 1

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

24 octobre 2025

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi dix-sept octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Agnès TELLIER Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY
M. François DELAIS Pouvoir à M. Julita SALBERT
Mme Cécile PIGNOL Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET
M. Julien DOLFI Pouvoir à M. Rodolphe MIET
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL
A partir de 20h 00 Mme Carole BOULANGER Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-10-05

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'OFFICE DE TOURISME.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que l'Office de Tourisme a contribué de manière significative au rayonnement de la Ville de L'Isle-Adam dans le cadre du label Les Plus Beaux Détours de France, en obtenant des résultats notables en matière de mise en valeur de la commune et de promotion touristique pour l'édition du guide 2026-2027. Ces actions vont favoriser l'attractivité de la Ville et son développement touristique.

Considérant qu'afin d'accompagner la poursuite de cette dynamique, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 20 000€ à l'Office de Tourisme.

Considérant qu'également, dans le cadre des interventions sur le caveau du Prince de Conti dans l'église Saint Martin, l'association des amis de l'orgue et le service bâtiments de la commune ont déposé le monnayeur qui permettait aux visiteurs d'éclairer la sépulture contre une pièce de 1€. Le montant total contenu dans le tronc et décompté s'élève 534€. Il est souhaité faire don de cette somme à l'Office de Tourisme communautaire dans la mesure où il s'agit de dons liés au patrimoine et à l'histoire de la ville.

Après avis de la Commission des Finances en date du 7 octobre 2025.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 28 voix pour et 4 abstentions,

- **décide** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 20 534€ à l'Office de Tourisme Communautaire.

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,
Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT